



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Deux groupes de lauréats ont été désignés par un jury de spécialistes

Les nouveaux ambassadeurs de l'énergie

Le nouveau Prix de l'énergie de la Ville de Neuchâtel tient ses lauréats. Le premier est un groupe de collaborateurs du Centre médical de la Côte à Corcelles-Cormondrèche, qui lance un projet pour diminuer l'impact énergétique des activités du centre. Le deuxième est une famille de Neuchâtel, qui a mis en place une série de mesures pour réduire sa consommation d'énergie dans tous les aspects du quotidien. Ces nouveaux ambassadeurs ont reçu chacun 3'000 francs lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville. Ils seront amenés à partager leurs réflexions et projets ainsi que faire naître, par émulation, de bonnes pratiques énergétiques parmi la population.

Dans le cadre de sa Stratégie énergétique 2035, la Ville de Neuchâtel a lancé en début d'année un Prix ambassadrices/ambassadeurs de l'énergie. Il s'adresse à toute personne domiciliée à Neuchâtel mais aussi Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, communes parties de la fusion.

Le jury composé de 6 spécialistes régionaux de l'énergie et de la réduction des déchets, s'est réuni le 20 avril et a désigné deux lauréats, le premier dans la catégorie « locataires » et le second dans celle des « propriétaires ». *« Nous avons été impressionnés, à travers les dix dossiers reçus, par la capacité des candidats à faire un état des lieux complet et à proposer des mesures exemplaires et cohérentes pour rationaliser la consommation d'énergie. Ces initiatives, appelées à faire des émules, démontrent le rôle que peut jouer chaque personne dans la réduction de notre empreinte environnementale »*, a souligné Christine Gaillard, directrice de l'environnement de la Ville, lors d'une cérémonie de remise des prix à l'Hôtel de Ville.

Collaborateurs éco-responsables

C'est un groupe de collaboratrices et collaborateurs du Centre médical de la Côte, basé à Corcelles-Cormondrèche, qui remporte le premier prix. Ces employé-e-s motivé-e-s ont passé au crible les transports des collaborateur-trices et des patient-es, la gestion du bâtiment, le matériel médical et du secrétariat, le numérique et enfin la promotion de la santé, projetant d'y faire à chaque fois des économies d'énergie. Autre

objectif, la création d'un espace vert plus accueillant à l'entrée et propice à la biodiversité, mais aussi la rédaction d'une « charte de collaborateur-trice éco-responsable ».

C'est ensuite une famille qui remporte le deuxième prix. Les Oesch, propriétaires d'une maison à Neuchâtel, ont pris une série de mesures pour réduire leur consommation d'énergie dans tous les aspects de leur quotidien : chauffage, eau, électricité, réduction de déchets... Ambassadeurs nés de l'énergie, ces habitants de la ville partagent volontiers leurs réflexions avec leurs proches et leurs connaissances, à travers des visites de leur maison et de leur jardin.

Comme l'a rappelé Stefano Benagli, délégué de la Ville à l'énergie, « *le but de ce prix n'est pas forcément de pousser les candidats à d'importantes dépenses en infrastructures écologiques, mais de braquer les projecteurs sur les bons réflexes qui font la différence et font des émules dans la population* ».

Le Prix ambassadrices/ambassadeurs de l'énergie aurait dû être remis le 29 avril au Salon de l'immobilier neuchâtelois (SINE), qui a été reporté du fait de la pandémie de Covid-19. Les lauréats seront toutefois annoncés sur les réseaux sociaux, notamment à travers la page Facebook du SINE entre le 29 avril et le 3 mai. Par ailleurs, la Ville entend accompagner ces premiers lauréats qui seront rejoints par ceux des prochaines éditions du Prix de l'énergie.

La neutralité carbone, une ambition de longue date

La Ville de Neuchâtel a été l'une des premières villes de Suisse romande à recevoir le label Cité de l'énergie en 1995, un label qu'elle a su conserver jusqu'à ce jour. Il a été complété en 2006 par le label European Energy Award GOLD en 2006, attestant de l'excellence de son engagement dans la durée. Ce label « Gold » a été renouvelé fin 2019.

Pour aller plus loin, la Ville a lancé en 2016 sa stratégie énergétique 2035. Celle-ci se traduit par 17 actions concrètes qui ont pour but de passer d'un système fortement consommateur d'énergie à la neutralité carbone via des mécanismes favorisant les économies d'énergie et l'utilisation généralisée d'énergies renouvelables. Plus d'informations à ce sujet sur le [site de la Ville](#).

Neuchâtel, le 5 mai 2020

Direction de l'environnement

Renseignements complémentaires :

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de l'urbanisme, 032 717 76 01,

christine.gaillard@ne.ch,

Stefano Benagli, délégué à l'énergie, 032 717 76 64, stefano.benagli@ne.ch